



Communiqué Commun Union Départementale Finistère (29) et CGT Finances Publiques

Il y a un an, dans la soirée du 19 septembre 2014, le centre des Finances Publiques de Morlaix était incendié par des agriculteurs !

La CGT n'a eu de cesse depuis cette date de condamner un acte intolérable susceptible de mettre en danger les agents du service public et qui s'attaquait clairement à un fondement de notre république : l'impôt.

Cet acte s'inscrivait en pleine campagne de fronde fiscale dite des « bonnets rouges » qui a marqué toute la Bretagne. Est-il nécessaire de rappeler que ces saccages en règle contre des bâtiments publics à Morlaix et singulièrement de Centre des Finances Publiques sont désormais devenus des modes opératoires courants.

Qui plus est, le constat de la complaisance des pouvoirs publics n'a échappé à personne au lendemain du saccage, aucune disposition digne de ce nom n'ayant été prise pour empêcher que ces exactions ne soient commises.

La CGT n'a eu d'autre attitude que de demander que les responsables de cet acte soient retrouvés poursuivis et condamnés à raison de leurs actes. C'est ce qu'elle continue d'exiger encore aujourd'hui.

C'est également la volonté clairement exprimée par les agents du site du Morlaix qui ont vu leur lieu de travail saccagé et qui exigent réparation en toute légitimité.

C'est dans ce cadre et ce contexte que nous avons appris les menaces proférées sur le lieu de travail à l'encontre de notre camarade et collègue. Menaces et attaques prononcées à son encontre pour une seule raison : avoir pris la parole au nom des agents des finances publiques en tant que représentante CGT des salariés pour dénoncer un acte inqualifiable.

Ces menaces et ces intimidations proférées sur le lieu de travail sont inacceptables et ne sont pas sans conséquences sur la santé de notre camarade.

La CGT ne saurait accepter de tels procédés et cette volonté manifeste d'entraver la liberté de parole syndicale dont tout adhérent et militant est en droit de pouvoir bénéficier sans crainte pour son intégrité physique ou psychologique.

Le syndicat CGT-Finances Publiques, l'Union Départementale CGT du Finistère et la CGT dans son ensemble lui apportent tout leur soutien à et au-delà apportent leur soutien à tous les militants qui, aujourd'hui, s'expriment et portent la voix de leurs collègues et des valeurs de la CGT.

La CGT Finances Publiques exige en outre que la DGFIP réagisse publiquement et fermement aux attaques subies par notre camarade et qu'elle prenne sans délais toutes les mesures légales possibles permettant de défendre un agent de la DGFIP attaqué et menacé sur son lieu de travail !